

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SERCHES DU VENDREDI 20 MAI 2011

L'an deux mil onze, le vendredi vingt mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Serches, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de Serches, sous la Présidence de Madame KASPRZAK Bernadette, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 13 mai 2011

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 9

Présents : Mesdames KASPRZAK Bernadette, LEVEQUE (Pouvoir de Monsieur ROBERT Bruno) Laurence, SANNER Anne, BISTER Geneviève, FERTE Marie-Pierre, NAVAL Brigitte
Messieurs TASSIN Patrick, POULET Romaric

Absents excusés : Messieurs ROBERT Bruno (donne pouvoir à Mme LEVEQUE Laurence), LACROIX Daniel, WILLIATTE Gonzague

Ordre du jour :

1. DETR – Travaux de chauffage mairie
2. DETR – Achat d'un Copieur
3. Prestation de l'architecte – Travaux Eglise
4. Réduction de la durée d'éclairage public
5. Manifestation du 11 septembre 2011
6. Informations et questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Laurence LEVEQUE

Vote pour le secrétaire de séance :

Nombre de votants : 7

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 1

Arrivés en retard à 21h10 : Mme FERTE Marie-Pierre, M. POULET Romaric

1- DETR – Travaux de chauffage mairie
16/2011

Suite à la mise en place d'un Marché à Procédure Adaptée et à l'ouverture des plis en date du 29/04/11 par la commission « appel d'offre », pour la création d'une installation de chauffage central dans le bâtiment mairie, Madame le maire propose les devis des entreprises :

Sociétés	Montant H.T.	Montant T.T.C.	Observations
ENTREPRISE FELIX	11 078,96 € (10574,96 € Sans raccord)	13 250,44 € (12 647,65 € Sans raccord)	A joint le cahier des charges + Devis + documents imposés Chaudière garantie 5 ans A prévu le raccordement en eau après compteur (504 € H.T.)
ALVAREZ	10 921,28 €	13 061,85 €	Devis + documents imposés Chaudière garantie 2 ans Sans raccordement
MENTION-RABOZZI	8 501,60 €	10 167,91 €	Devis seul Chaudière garantie 2 ans Sans raccordement

Des travaux d'ouverture de tranchée pour adduction d'eau dans le bâtiment mairie viennent s'ajouter aux travaux de chauffage. Madame le Maire propose un devis de l'entreprise GENARD pour un montant de 600 € H.T. soit 717,60 € T.T.C. (Total de l'opération = 11 678,96 € H.T. soit 13 968,04 € T.T.C.).

A la demande de certains conseillers des devis pour un poêle à granules ou pompe à chaleur seront demandés.

Madame le maire propose la demande d'une subvention de 55 % au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) programmation 2011.

Le Conseil Municipal de la Commune après avoir en avoir délibéré donne son accord pour le Devis d'un montant de 11 078,96 € H.T. de l'entreprise FELIX, et accepte le devis de l'entreprise GENARD d'un montant de 600 € H.T.

Le Conseil Municipal sollicite de l'Etat pour la création d'une installation de chauffage et de la réalisation de la tranchée d'adduction d'eau, une subvention de 55 % du montant H.T. des travaux, au titre de la D.E.T.R.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le Budget Communal.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

2- DETR – Achat d'un copieur

17/2011

Madame le Maire propose l'achat d'un copieur/Imprimante Réseau/Scanner Réseau, afin de procéder à la transmission des actes, de réduire le budget papier et cartouches. Un devis est proposé par BUREAU 02 pour un Copieur couleur/Imprimante réseau/Scanner réseau/ installation réseau comprise

Montant H.T. : 2 000,00 €

Montant T.T.C. : 2 392,00 €

Madame le maire propose la demande d'une subvention entre 30% et 55 % au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) programmation 2011.

Le Conseil Municipal de la Commune après avoir en avoir délibéré donne son accord pour le Devis d'un montant de 2 000,00 € H.T. de BUREAU 02 et sollicite de l'Etat une subvention entre 30% et 55 % du montant H.T. des travaux, au titre de la D.E.T.R.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le Budget Communal.

Le photocopieur actuel pourra être vendu car non repris par BUREAU 02.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

3 – Prestation de l'architecte – Travaux Eglise

18/2011

Afin de lancer les travaux de couverture du chœur de l'église, Madame le Maire propose l'architecte du patrimoine, Nicolas DEHU pour les prestations :

- montage des dossiers - permis de construire, Appel d'offres pour le suivi de la restauration de la couverture du Chœur de l'église

Montant H.T. : 3 875,00 €

Montant T.T.C. : 4 634,50 €

- étude préalable de la stabilité du chœur de l'église

Montant H.T. : 2 090,00 €

Montant T.T.C. : 2 499,64 €

Le Conseil Municipal de la Commune après avoir en avoir délibéré accepte les prestations de l'architecte.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

4 – Réduction de la durée d'éclairage public

Madame le Maire propose la diminution de la durée du temps d'éclairage public sur la commune. La SICAE a évalué le coût de fonctionnement de l'éclairage public (base 2010).

La facture d'électricité est évaluée par poste :

- Abonnement :	18 %
- Consommation :	51 %
- Taxes :	17 %
- TVA 5.5 et 19.6 % :	14 %
Total :	100 %

Montant prévisionnel Sans coupure de nuit : 4 053,24 € T.T.C.
Montant prévisionnel avec coupure de nuit de 23h à 6h : 1 543,08 €
Evaluation de l'économie : 2 510.16 € par an
Le conseil serait d'avis à ce que la coupure de nuit soit effective de 23h à 5 h.

Madame le maire propose aux membres du Conseil d'interroger leur voisinage afin de prendre connaissance de l'attente des administrés.

La diminution ne sera effective qu'après parution dans le prochain journal en septembre pour une période d'essai.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

5 – Manifestation du 11 septembre 2011

Certains proposent des nouveautés :

- un rallye le matin
- un repas champêtre le midi, afin de subventionner les travaux de l'église
- jeux : chamboule tout, courses à sacs, tir à la corde
- Visite de l'église, pour sensibiliser au patrimoine local et à sa rénovation
- Présence de manège de chevaux et promenade de poney pour les enfants.

Une demande sera faite à l'association Les Renards pour l'organisation du concours de boules et de tir le samedi.

Une réunion est à prévoir en juin pour l'organisation de cette journée.

6 – Informations et questions diverses

- Romaric Poulet signale toujours et encore des excès de vitesse dans le village et demande à ce que des ralentisseurs soient installés.
- Grosse tondeuse en panne (pas prévu dépense budget – proposition de tonte par Eddy Paysage). Ce matériel était âgé de plus de 10 ans, l'équivalent aujourd'hui coûte environ 1800 €.
- Patrick Manscourt fera le fauchage dans la semaine du 23 au 28 mai à la place d'Eddy paysage (Vol matériel)
- PC accordé à Charpentier Florian
- La Commune fait l'objet d'un arrêté de lutte contre la sécheresse
- Chat perdu Roux et Beige depuis le 20 mai.
- Journée du patrimoine les 17 et 18 septembre.

Levée de la séance à 23h20